

## RÈGLEMENT DE LA PROMOTION «Meilleur prix jamais obtenu»

1. Le présent règlement de la promotion précise les conditions d'obtention de l'accès à la Plateforme Trans.eu à un prix inférieur à celui spécifié dans la Liste de Prix Standard publiée le <https://www.trans.eu/fr/tarifs/> (ci-après dénommée le « Prix Promotionnel »).
2. L'organisateur de la promotion est TRANS.EU BV, Zeemanstraat 37b, 2991 XR Barendrecht, The Netherlands
3. La Promotion s'applique aux Utilisateurs qui remplissent les conditions suivantes:
  - a. disposent d'un compte enregistré et autorisé sur la Plateforme Trans.eu dans la gamme de produits Trans for Carriers (TfC),
  - b. à partir du 01/10/2024 n'ont pas de contrat actif sur la bourse de fret publique,
  - c. exercent une activité commerciale en tant que transporteur routier de marchandises,
  - d. sont immatriculés sur le territoire Français,
  - e. sont autorisés au moment du passage de la commande ou seront autorisés au plus tard jusqu'au 07/01/2025.

### Prix promotionnel valable dans le cadre de la promotion «Meilleur prix jamais obtenu» :

Type de paiement	Prix promotionnel (net) :	Durée du prix promotionnel :
Abonnement annuel au produit Freight Exchange for TfC commandé entre le 1/10/2024 et le 31/12/2024*	136 EUR/an	Au plus tard à la fin de la période annuelle de règlement ordonnée, mais au plus tard le 31/12/2025

4. L'Organisateur de la Promotion a le droit de vérifier le respect des conditions visées à l'article 3, et s'il est déterminé que l'Utilisateur n'a pas respecté ou ne remplit pas les conditions susmentionnées, l'Utilisateur perdra le droit au Prix de la Promotion et sera facturé le prix conformément à la liste de Prix Standard.
5. L'Utilisateur ne peut acheter l'accès au Prix Promotionnel qu'une seule fois. Au cours de la prochaine période de règlement (après la fin de la période promotionnelle d'un an), le prix sera facturé conformément à la liste de prix standard.

6. Le défaut de paiement en temps utile par l'Utilisateur des services fournis en vertu du présent Règlement donne le droit à l'Organisateur de retirer le Prix promotionnel dans les conditions prévues au point 5.
7. La promotion dure du 1/10/2024 au 31/12/2024. Afin de profiter de la Promotion, il est nécessaire d'exprimer votre volonté de contacter le service client (par exemple en envoyant un message sur [info.fr@trans.eu](mailto:info.fr@trans.eu) ou sur la messagerie de la rubrique d'aide Trans.eu ou via le Livechat).
8. Cette promotion n'est pas cumulable avec d'autres offres promotionnelles.
9. L'Organisateur a le droit de raccourcir ou de prolonger la durée de la Promotion en publiant des informations à la page <https://www.trans.eu/fr/regulations/>

\* Promotion pour les nouveaux clients de la gamme de produits TFC pour la première année de service.